



Contexte

Les aînés d'aujourd'hui avaient entre 20 et 45 ans quand la Convention de la Baie-James et du Nord québécois a été signée en 1975. La majorité de ces Inuits vivaient essentiellement de l'exploitation de subsistance et savaient comment survivre dans le climat rigoureux de l'Arctique. À cette époque-là, les communautés ne disposaient que de services des plus rudimentaires. Aucune des infrastructures que nous tenons aujourd'hui pour acquises, telles que les pistes d'atterrissage, les infrastructures maritimes, les épiceries et les arénas, n'existait. Il n'y avait pas non plus de téléphone, de télévision ou d'Internet.

Les aînés ont dû s'adapter au monde moderne. Habités à une économie fondée sur le commerce des peaux de phoque et des pelleteries, ils ont appris à devenir des travailleurs saisonniers et à subvenir aux besoins essentiels de leur famille. La capacité des aînés à jouer un rôle dans nos communautés a toutefois été grandement diminuée en raison de leur méconnaissance du français et de l'anglais et de leur faible scolarisation, soit des préalables à la plupart des emplois, des possibilités d'affaires et des interactions avec le gouvernement. Les connaissances traditionnelles des aînés, bien qu'elles soient souvent considérées comme jouant un rôle déterminant dans la planification et la prise de décision, sont souvent laissées de côté. La contribution que les aînés peuvent apporter à la société est négligée.

Quelques-uns des défis

Bien que les aînés aient fait tout ce qu'ils pouvaient pour s'adapter au monde moderne, très peu d'efforts ont été déployés pour adapter les programmes et services gouvernementaux à leurs besoins et pour remédier à la détérioration de leurs conditions de vie.

Le *Profil socioéconomique des aînés du Nunavik* (2005) met en évidence de nombreuses différences entre les conditions de vie des aînés au Nunavik et celles des aînés vivant ailleurs au Québec :

- 70 % des aînés pratiquent la chasse et la pêche et 89 % d'entre eux partagent une partie de leur récolte avec des personnes ne faisant pas partie de leur ménage.
- 12 % des aînés déclarent manquer régulièrement ou souvent de nourriture.
- 87 % des aînés parlent inuktitut seulement et 86 % n'ont jamais terminé l'école primaire.
- Le revenu annuel moyen des aînés est de 19 250 \$ (soit 13 % inférieur à celui des autres régions du Québec). Ce revenu moyen est trop bas si l'on considère le coût élevé des biens de première nécessité et de l'équipement et du matériel de chasse et de pêche.
- 83 % des ménages d'aînés comprennent en moyenne 3,2 enfants, petits-enfants ou arrière-petits-enfants à charge.

Bon nombre d'aînés passent des séjours prolongés en dehors de leur communauté pour des raisons de santé.

En 2008, l'espérance de vie au Nunavik était de 70,7 ans pour les hommes (8,1 années de moins qu'ailleurs au Québec) et de 74,5 ans pour les femmes (8,9 années de moins qu'ailleurs au Québec). Les

aînés s'inquiètent du taux de mortalité élevé chez les jeunes, lequel est attribuable aux suicides et aux accidents.

Solutions et priorités

Dans le cadre de la Consultation publique sur les conditions de vie des aînés tenue par le gouvernement du Québec en 2007, les aînés du Nunavik ont fait connaître les priorités qu'ils avaient définies :

- Logement adéquat et adapté.
- Aides pour les questions fiscales (déclaration, réponse à la correspondance des gouvernements, ainsi qu'impôts en souffrance et frais de retard) et la documentation du gouvernement en français.
- Trouver des solutions pour prévenir l'abus d'alcool et de drogues par certains membres de la famille ainsi que pour stopper l'augmentation de la violence dans les familles et les communautés.
- Sécurité alimentaire.
- Augmentation des revenus et des pensions pour refléter le coût de la vie élevé.
- Équipement de chasse et de pêche adéquat.

Solutions proposées pour quelques-unes des priorités susmentionnées :

- Conclure des ententes quinquennales couvrant la construction de logements intergénérationnels.
- Offrir les services de Service Québec et de Revenu Québec en inuktitut.
- Créer un mécanisme pour aider les aînés à payer à Revenu Québec les impôts en souffrances et les frais de retard.
- Établir des centres d'aide dans les communautés qui distribueraient des provisions essentielles et qui seraient financés par les activités minières.
- Établir une pension nordique adéquate qui tient compte du coût de la vie élevé.
- Mettre sur pied des mécanismes pour protéger les enfants de la violence familiale et aider les familles aux prises avec un tel problème à obtenir de l'aide.

Discussion

En 2012, il n'y avait que 716 aînés vivant dans la région. Il ne devrait pas être difficile de trouver des fonds permettant d'améliorer leurs conditions de vie. Cependant, les programmes gouvernementaux offerts aux personnes âgées ne répondent pas aux priorités des aînés du Nunavik. Que peut-on faire pour convaincre les gouvernements de faire quelque chose? Et quel soutien les Nunavimmiuts peuvent-ils apporter à leurs aînés?

